



## LÉGISLATION

**1. Loi n° 122/2006 relative à l'asile en Roumanie, telle que modifiée et complétée ultérieurement**

- ART. 20 - alin. (1), lit. h), selon lequel « la reconnaissance du statut de réfugié ou l'octroi de la protection subsidiaire confère au bénéficiaire les droits suivants : avoir accès à toutes les formes d'enseignement, dans les conditions prévues par la loi pour les citoyens roumains » ;

**2. Ordonnance du Gouvernement de la Roumanie n° 44/2004 relative à l'intégration sociale des étrangers ayant obtenu une forme de protection ou un droit de séjour en Roumanie, ainsi que des citoyens des États membres de l'Union européenne, de l'Espace économique européen et des citoyens de la Confédération suisse, telle que modifiée et complétée ultérieurement,**

- ART. 9 - « l'accès des étrangers ayant obtenu une forme de protection internationale en Roumanie à toutes les formes d'enseignement s'effectue dans les conditions établies par la loi pour les citoyens roumains ».

**3. OUG (Ordonnance d'urgence du Gouvernement) n° 194/2002 relative au régime des étrangers en Roumanie,**

- ART. 80 - L'égalité de traitement

*(1) Străinii, titulari ai dreptului de ședere pe termen lung, beneficiază, în condițiile legii, de tratament egal cu cetățenii români în ceea ce privește:*

*b) accesul la toate formele și nivelurile de învățământ și de pregătire profesională, inclusiv la acordarea burselor de studiu;*

**4. Conformément à : l'ARRÊTÉ n° 5516/2024 du 10 juillet 2024 relatif à l'organisation et au déroulement de l'année préparatoire de langue roumaine pour les citoyens étrangers**

*ART. 3 (1) Pot participa la admiterea la programul de an pregătitor de limba română după cum urmează:*

*a) les citoyens des États membres de l'Union européenne, les citoyens des États appartenant à l'Espace économique européen et de la Confédération suisse, ainsi que les citoyens britanniques et les membres de leur famille, en tant que bénéficiaires de*



*l'Accord sur le retrait du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord de l'Union européenne ;*  
*b) les citoyens de pays tiers ;*  
*c) les Roumains de partout (de la diaspora).*